



RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 01297
Numéro SIREN : 411 264 310
Nom ou dénomination : A.G. PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2017 sous le numéro de dépôt 2657

REÇU LE

DGFIP N° 2050 007 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN – ACTIF

RÉFÉRE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
Déclaré en nombre de mois
Durée de l'exercice précédent *

Désignation de l'entreprise : AG PARTICIPATIONS

Adresse de l'entreprise 39 BIS AVENUE DU GENERAL LECLERC 77230 DAMMARTIN EN GOELENNE

Numéro SIRET * 4 1 1 2 6 4 3 1 0 0 0 0 4 5

Néant ☐ *Exercice N clos le
3 0 0 9 2 0 1 6

		Brut		Amortissements, provisions		Net
		I				
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 419	AG	2 419	
	Fonds commercial (1)	AH	55 720	AI		55 720
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	108 207	AU	107 588	619
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	1 950	BE		1 950
	Prêts	BF	2 050	BG		2 050
	Autres immobilisations financières *	BH	9 674	BI		9 674
TOTAL (II)		BJ	180 020	BK	110 007	70 014
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	105 110	BU		105 110
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 550	BW		1 550
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	48 497	BY	11 144	37 353
	Autres créances (3)	BZ	14 992	CA		14 992
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	104	CE		104
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	99 363	CG		99 363
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 828	CI		5 828
	TOTAL (III)	CJ	275 445	CK	11 144	264 301
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	455 465	IA	121 151	334 315
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2016

Désignation de l'entreprise		AG PARTICIPATIONS		Néant ☐ *
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 37 000)	DA	37 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	41 647	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 700	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	15 723	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	65 932	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	164 002	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	827	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	102 541	
	Dettes fiscales et sociales	DY	66 943	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	170 312		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	334 315		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	ID		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IE		
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EF		
		EG	170 312	
		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AG PARTICIPATIONS		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	855 663	FB		FC	855 663	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	14 008	FH		FI	14 008	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	869 671	FK		FL	869 671	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	1 459		
	Autres produits (1) (11)				FQ	4		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	871 133
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	485 849	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	56	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	75 894	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	8 055	
	Salaires et traitements *					FY	149 374	
	Charges sociales (10)					FZ	61 655	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	3 722
							GB	
							GC	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	
	Autres charges (12)					GF	784 606	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	86 527	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GH		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GI		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GJ		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	2	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN		
	Différences positives de change					GO		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	2	
Total des produits financiers (V)						GQ		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GR	6	
	Intérêts et charges assimilés (6)					GS		
	Différences négatives de change					GT		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	6	
Total des charges financières (VI)						GV	(4)	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	86 523	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								

(R) : N° 2053 : voir tableau n° 2053) - Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AG PARTICIPATIONS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	743	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	743	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	743	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	21 334	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	871 879	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	805 947	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	65 932	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	{	produits de locations immobilières		HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	{	– Crédit-bail mobilier *		HP	
	– Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
Régul. cptes. de tiers			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	743	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.G. PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 37 000,00 euros
Siège social : 39 bis, Avenue du Général Leclerc, 77 230 DAMMARTIN EN GOELE
411 264 310 RCS MEAUX

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 13 MARS 2017

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2016 s'élevant à 65 931,91 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	65 931,91 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	15 723,03 euros
Pour former un bénéfice	-----
distribuable de	81 654,94 euros
A titre de dividendes	65 000,00 euros
Soit 130,00 euros par action	-----
Le solde	16 654,94 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 16 654,94 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 65 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a été rappelé que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000,00 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000,00 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être

A G

formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET	ABATTEMENT DE 40 %
30 septembre 2013	196,00 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 78,40 € par action
30 septembre 2014	216,00 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 86,40 € par action
30 septembre 2015	160,00 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 64,00 € par action

Certifié conforme
Le Président



A.G. PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 37 000,00 euros
Siège social : 39 bis, Avenue du Général Leclerc, 77 230 DAMMARTIN EN GOELE
411 264 310 RCS MEAUX

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016



Monsieur Alain GUEDES, associé unique et Président de la société A.G. PARTICIPATIONS, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 septembre 2016, l'activité de la Société a été conforme à son objet social. Le résultat bénéficiaire dégagé sur l'exercice est moins important que celui de l'exercice précédent du fait de la diminution de notre chiffre d'affaires.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 septembre 2016, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont le développement de notre chiffre d'affaires, ainsi que le maintien de nos charges à un juste niveau afin d'améliorer nos résultats bénéficiaires.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 869 670,65 euros contre 909 395,86 euros lors de l'exercice précédent, soit une diminution de 4,36 %.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 1 462,73 euros contre 1 775,62 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 17,62 %.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 485 905,45 euros contre 501 594,02 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 3,12 %.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 75 894,32 euros contre 81 514,78 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 6,89 %.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 8 055,10 euros contre 7 950,93 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 1,31 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 149 373,90 euros contre 147 111,04 euros lors de l'exercice précédent, soit une augmentation de 1,53 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 61 655,15 euros contre 56 031,65 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 10,03 %.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 5 personnes comme pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 3 722,49 euros contre 6 809,30 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 45,33 %.

Le montant des autres charges s'élève à 0,01 euro contre 0,16 euro pour l'exercice précédent, soit une diminution de 93,75 %.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 784 606,42 euros contre 801 011,88 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 2,04 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 86 526,96 euros contre 110 159,60 euros lors de l'exercice précédent, soit une diminution de 21,45 %.

Compte tenu d'un résultat financier de -4,41 euros (2,12 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 86 522,55 euros contre 110 161,72 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 21,45 %.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 743,36 euros contre -341,40 euros pour l'exercice précédent.
- d'un impôt sur les sociétés de 21 334,00 euros contre 28 718,00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 65 931,91 euros contre un bénéfice de 81 102,32 euros au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 18,70 %.

Au 30 septembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 334 314,60 euros contre 328 891,82 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 1,64 %.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 65 931,91 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	65 931,91 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	15 723,03 euros
Pour former un bénéfice	-----
distribuable de	81 654,94 euros
A titre de dividendes	65 000,00 euros
Soit 130,00 euros par action	-----
Le solde	16 654,94 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 16 654,94 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 99 002,30 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 65 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé que les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000,00 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000,00 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET	ABATTEMENT DE 40 %
30 septembre 2013	196,00 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 78,40 € par action
30 septembre 2014	216,00 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 86,40 € par action
30 septembre 2015	160,00 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 64,00 € par action

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler la convention conclue entre la Société et son Président associé unique au cours de l'exercice écoulé :

Convention conclue avec le président associé unique :

❑ Compte courant d'associé non rémunéré

Monsieur Alain GUEDES, associé unique, détient sur la société un compte courant non rémunéré dont le solde, au 30 septembre 2016, s'élève à 827,46 euros.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

ACTIONNARIAT SALARIE

Il est rappelé que :

- l'alinéa 2 de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce prévoit la réunion tous les trois ans d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail si les actions détenues par les salariés de la Société et celles qui lui sont liées représentent moins de 3 % du capital ;
- la Société n'est pas contrôlée au sens de l'article L. 233-16 du présent code par une société qui a mis en place, dans les conditions prévues au deuxième alinéa de l'article L. 3344-1 du Code du travail, un dispositif d'augmentation de capital dont peuvent bénéficier les salariés de la Société et que l'alinéa 2 précité est en conséquence applicable ;
- aucun salarié ne participe au capital ;
- l'associé unique a statué sur un ordre du jour similaire le 17 mars 2016, il y a moins de trois ans ;
- il n'y a donc pas lieu de statuer, en application de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, sur une augmentation du capital social en numéraire réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18, L. 3332-19 et L. 3332-20 du Code du travail.

Le Président
Alain GUEDES

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	30/09/2016 12 mois	30/09/2015 12 mois	30/09/2014 12 mois	30/09/2013 12 mois	30/09/2012 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	37 000	37 000	37 000	37 000	37 000
b) Nombre d'actions émises	500	500	500	500	500
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	869 671	909 396	976 926	1 015 595	1 032 754
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	89 529	116 630	158 398	149 102	176 461
c) Impôt sur les bénéfices	21 334	28 718	42 811	38 919	48 932
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	68 195	87 912	115 587	110 183	127 529
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	65 932	81 102	108 935	98 947	114 682
f) Montants des bénéfices distribués	65 000	80 000	108 000	98 000	110 000
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	136	176	231	220	255
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	132	162	218	198	229
c) Dividende versé à chaque action	130	160	216	196	220
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés	5	5	5	5	5
b) Montant de la masse salariale	149 374	147 111	134 727	144 382	141 012
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	61 655	56 032	52 537	56 168	57 634

Observations complémentaires